



PARCOURS EN ANALYSE DU DISCOURS

[Dominique Maingueneau](#)

Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « Langage et société »

2017/2 N° 160-161 | pages 129 à 143

ISSN 0181-4095

ISBN 9782735123544

DOI 10.3917/ls.160.0129

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2017-2-page-129.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Parcours en analyse du discours

Dominique Maingueneau

Université Paris-Sorbonne

dominique.maingueneau@paris-sorbonne.fr

1. Autour de mon parcours personnel

Dans un premier temps, je vais me permettre de réfléchir sur l'analyse du discours à la lumière des nombreuses années passées à travailler dans ce domaine. Il ne s'agit pas de retracer dans le détail ma carrière de chercheur, mais de mettre l'accent sur quelques points qui ont une signification pour cette histoire collective qu'est celle de l'analyse du discours. À cet égard, ma situation est privilégiée puisque les débuts de mes recherches ont accompagné le développement de ce nouveau champ. Je dis son développement et non sa naissance ; la différence est importante. Étant entré à l'université en 1970, je ne peux légitimement figurer parmi les pionniers de l'analyse du discours. En revanche, ayant mené des recherches dans ce domaine pendant une bonne quarantaine d'années, je ne peux qu'être sensible à son évolution, en tout cas plus sensible que ceux qui sont entrés plus tardivement, quand ce champ de recherche était déjà institutionnalisé et largement ouvert aux apports non-francophones.

Le paysage de ce qu'on appelle aujourd'hui «analyse du discours» est en effet bien différent de celui qui s'offrait à moi quand je me suis inscrit à l'université Paris X, en octobre 1970. À cette époque, le département de linguistique de Nanterre était particulièrement en vue et j'étais heureux d'y entreprendre mes études. Parcourant la liste des cours

qui étaient proposés pour la troisième année de licence, mon œil s'est arrêté sur un enseignement de premier semestre intitulé «Analyse du discours», auquel je me suis inscrit. Ce cours était probablement le premier ainsi intitulé qui fût dispensé dans une université, du moins en France¹. Cet enseignement était assuré par Denise Maldidier qui venait d'achever, sous la direction de Jean Dubois, une thèse de troisième cycle sur le vocabulaire politique de la guerre d'Algérie dans six journaux quotidiens, recherche qui se réclamait de l'analyse du discours naissante (Maldidier 1969). C'est d'ailleurs la caution de J. Dubois qui avait permis qu'on ouvre un tel cours dans le département de linguistique : un an auparavant, il avait codirigé le numéro 13 de la revue *Langages* intitulé précisément «L'analyse du discours», qui avait consacré l'émergence de la nouvelle discipline.

Il s'agissait d'un cours semestriel de trois heures hebdomadaires qui était centré sur la méthode de décomposition des textes développée par Harris (1952) ; en réalité, cette méthode avait été adaptée à une démarche lexicologique : ce qu'on appelait la méthode des «termes-pivots». Mais cet enseignement ne répondait pas du tout à mes attentes du moment. En effet, pour des raisons qu'il est inutile d'expliquer ici, je m'étais inscrit à ce cours en espérant trouver des outils pour étudier les *Provinciales*, c'est-à-dire une série de textes de polémique politico-religieuse du XVII^e siècle. Je me suis vite aperçu que les recherches qui se faisaient alors dans le champ émergent de l'analyse du discours n'offraient pas d'instruments adaptés à mon objet et que mon corpus était exotique dans un champ où c'était l'étude des textes politiques qui dominait. Il m'a donc fallu inventer mes propres outils pour mener à bien ma thèse de troisième cycle, soutenue en 1974 à l'université de Nanterre sous le titre *Essai de construction d'une sémantique discursive*.

Rétrospectivement, je me dis que la marginalité initiale dans laquelle je me suis trouvé condamné par le choix d'un tel objet de recherche s'est révélée productive. Mon travail dans les années qui ont suivi a en effet consisté à proposer par étapes un élargissement de l'analyse du discours qui la rende capable d'intégrer des types de corpus qui étaient très périphériques dans les années 1960-1970. Les analystes du discours avaient à cette époque tendance à investir les corpus délaissés par les facultés de lettres : au premier chef le discours politique, qui en particulier sous

1. J. Boutet m'a signalé l'existence d'un cours d'analyse du discours donné par Michel Pêcheux à l'EPRASS (École préparatoire à la recherche en sciences sociales) à la VI^e section de l'École pratique des hautes études. Mais il ne s'agissait pas à proprement parler d'un enseignement universitaire, intégré dans une licence.

l'influence du marxisme était alors considéré comme la voie d'accès royale à l'ensemble du paysage intellectuel, mais aussi par la suite les médias, au fur et à mesure que se développaient les études de « communication ». En travaillant au long des années 1970 sur le discours religieux j'ai été amené à mettre l'accent sur diverses problématiques qui ont pris de l'importance à partir des années 1980 : en particulier sur le rôle constitutif que joue l'interaction dans la construction des identités énonciatives (au-delà de la simple démarche contrastive qui prévalait alors), sur la notion de compétence discursive (à une époque où ce qui était d'ordre cognitif était suspect dans l'analyse du discours francophone), sur les relations entre corps et énonciation à travers la question de l'ethos, sur le caractère central des genres de discours et de la scène d'énonciation, sur l'indissociabilité entre communauté et discours.

Parallèlement, je me suis lancé en 1974 – avec une grande inconscience – dans la rédaction de ce qui était peut-être le premier manuel qui prétendait décrire le champ de l'analyse du discours, restreinte pour l'essentiel aux travaux francophones. Une fois l'ouvrage publié, il m'est progressivement apparu que le fait d'écrire une *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours* (titre imposé par l'éditeur, conformément aux objectifs de la collection) s'éloignait du projet d'analyse du discours tel que le concevaient certains. La « manuélisation » n'est pas une opération innocente, même s'il est indéniable qu'elle consacre un champ de recherche. On peut comparer cela aux effets qu'a « l'outillage » – avec des grammaires et des dictionnaires – d'une variété linguistique qui accède au statut de langue officielle. Encore aujourd'hui l'analyse du discours est partagée entre une tendance qui va dans le sens de sa « didactisation » et une tendance qui met l'accent sur son pouvoir de mise en question d'un certain nombre de présupposés des sciences humaines et sociales. Ce qui recoupe pour une bonne part la distinction actuelle entre ceux qui privilégient la « théorie du discours » et ceux qui cherchent avant tout à analyser des fonctionnements discursifs (Angermüller, Maingueneau & Wodak 2014 : 5-6).

La rédaction de cette *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours* n'a pas été non plus sans incidence sur son auteur. En rédigeant un tel ouvrage, je me suis placé dans la première génération d'analystes du discours. Je veux dire la première génération où l'on a pu se présenter comme spécialistes d'un domaine académique reconnu et pas seulement comme un pionnier d'une entreprise nouvelle. Il serait en effet tout à fait inapproprié de dire que les penseurs dont les travaux ont fortement contribué à l'émergence des études de discours (Bakhtine,

Althusser, Goffman, Foucault, Austin...) sont des analystes du discours, ou même des analystes du discours avant la lettre. Il s'agit d'individus dont une partie de l'œuvre a inspiré et légitimé les études de discours, non de chercheurs qui ont systématiquement intégré leur activité dans le cadre du discours. On peut en dire autant de Michel Pêcheux lui-même, bien qu'il ait élaboré un programme informatique qu'il décrivait comme une « analyse automatique du discours » (1969). Il voyait dans cette entreprise moins l'élaboration d'une méthode au sein d'une discipline constituée qu'une sorte de dispositif critique à l'égard des présupposés dominants en sémantique et en psychologie sociale, qu'il jugeait idéalistes, au sens marxiste. Sa démarche, qui relevait plutôt de ce qu'on appellerait aujourd'hui la « théorie du discours », visait à lutter politiquement à l'intérieur du champ théorique, et non à définir les contours d'une discipline académique.

En France, au début des années 1970, ce qu'on appelait l'« analyse du discours » était un phénomène marginal et qui se voulait dissident, mais cette marginalité était compensée par le sentiment qu'avaient ses promoteurs d'être portés par la conjoncture intellectuelle. Leur intervention se nourrissait, par mille fils visibles ou invisibles, du structuralisme, de la psychanalyse lacanienne, du marxisme althussérien, de l'archéologie de Foucault, voire du déconstructionnisme de Derrida, en dépit des divergences profondes entre ces courants de pensée. Il est inévitable que l'on ressentisse quelque nostalgie à l'égard de cette époque où les entreprises qui visaient à emporter des bastions universitaires jugés vermoulus étaient à la fois très peu visibles sur le plan institutionnel mais hégémoniques sur le plan intellectuel, où l'innovation conceptuelle et le militantisme allaient de pair.

Aujourd'hui aussi les études de discours sont profondément en prise sur la conjoncture intellectuelle, mais les chercheurs ont à un bien plus faible degré le sentiment de contester un monde universitaire sclérosé. Quand on dit aujourd'hui « analyse du discours » on ne pense pas du tout à la même chose que dans les années 1970. Au lieu d'entreprises très localisées et ambitieuses, on a affaire à un immense champ de recherche globalisé qui traverse de multiples disciplines. Même l'analyse du discours dite « critique » est un champ reconnu à l'échelle internationale (Wodak et Meyer, eds, 2001 ; Van Dijk 2008 ; Fairclough 2003 ; Chouliaraki et Fairclough 1999) ; bien souvent, elle s'appuie sur des organismes officiels soucieux de lutter contre certains dysfonctionnements sociaux : racisme, « réchauffement climatique », « exclusion »...

Parallèlement, on assiste à une forte atténuation des conflits : entre les chercheurs qui se réclament de l'analyse du discours et ceux qui la récusent ou l'ignorent, mais aussi entre les multiples courants à l'intérieur des études de discours. Cette baisse de la conflictualité est étroitement liée à l'institutionnalisation de ce champ de recherche, avec tout ce que cela implique pour les stratégies des acteurs. On pourrait évoquer à ce propos les travaux de Tony Becher (1989), qui analyse les sciences de l'Homme en termes de « territoires » habités par des « tribus » repliées chacune sur ses présupposés : les sciences de l'Homme utiliseraient des stratégies d'isolement qui permettent plus facilement d'échapper à la mise en concurrence brutale des théories.

2. Problèmes actuels

Si l'analyse du discours ne bénéficie plus de l'aura que confère la volonté de contester un ordre établi, si elle est installée dans le paysage des sciences humaines et sociales, elle n'en est pas moins confrontée à de redoutables défis, bien différents de ceux des années 1970. Je vais en signaler quatre.

2.1. Analyse du discours et études de discours

N'importe quel ouvrage d'introduction aux travaux qui se réclament de problématiques discursives est obligé de commencer par le constat que le champ est immense et hétérogène, à l'image du terme « discours », dont le sens semble difficilement contrôlable. Pour sortir de cette difficulté, les auteurs de manuels, après avoir pris acte de l'hétérogénéité du champ, se contentent de présenter une ou plusieurs « approches », mais ne se risquent pas à cartographier un tel espace dans son ensemble. Non seulement ils ne s'y risquent pas, mais beaucoup y répugnent, car cela leur semble aller à l'encontre des exigences de la recherche, qui pour eux ne doit se laisser enfermer dans aucune frontière, récuser tout « dogmatisme ». L'idée que l'étude du discours serait un espace foncièrement « post-disciplinaire » vient conforter cette attitude.

Si cette question est largement minorée – en tout cas davantage que dans d'autres champs des sciences humaines et sociales –, c'est sans doute en partie parce que ceux qui travaillent sur le discours peuvent appartenir à des disciplines très diverses. De ce fait, beaucoup ne se considèrent pas comme appartenant avant tout au champ des études de discours. Un « psychologue discursif » (Edwards et Potter 1992; Edwards 2004) par exemple développe que c'est davantage avec les psychologues qu'il est amené à débattre qu'avec les analystes du discours. On pourrait en

dire autant d'un sociologue, d'un historien, d'un spécialiste de littérature, etc., quand ils mobilisent des concepts et des méthodes d'analyse du discours.

Il me paraît néanmoins difficile de voir se développer indéfiniment le champ des études de discours sans jamais s'interroger sur les principes tacites qui le règlent, en se contentant de dire qu'il se trouve au « carrefour » de l'ensemble des sciences humaines et sociales et qu'il est constitué de multiples « approches ». Certes, il n'est pas question de définir *a priori* ce qu'est la « véritable » analyse du discours et d'exclure, ou d'ignorer, ceux qui n'en font pas, mais il me paraît souhaitable de regarder si les études de discours ne laissent pas apparaître des lignes de force qui permettent d'organiser ce paysage de prime abord chaotique.

Une première difficulté tient au terme même d'analyse du discours. Je viens d'utiliser l'étiquette « études de discours », au lieu de celle d'« analyse du discours ». Les deux termes ne sont pas équivalents. L'emploi de plus en plus fréquent de « Discourse Studies »², sur le modèle des nombreuses « Studies » anglo-saxonnes, s'explique précisément par la volonté de prendre acte de la diversité de cet immense champ sans avoir à prendre parti sur la question de savoir si on peut l'organiser, et, si oui, comment.

Le terme « Discourse Studies » présente l'avantage immédiat d'asseoir une distinction entre « théorie du discours » et « analyse du discours », comme le montre le titre du *Discourse Studies Reader* que j'ai co-édité (Angermuller, Maingueneau et Wodak 2014 : 5). Johannes Angermuller explicite ainsi cette distinction : « Discourse Studies is organized around characteristics split between two ideal-typical strands: one focusing on discourse as an intellectual and epistemological problem of social, political and cultural theory, the other on the analytical and methodological challenges of studying discourse as a material and empirical object » (2015 : 511). La plupart des travaux qui en philosophie, en science politique en études féministes ou postcoloniales se réclament d'une perspective discursive relèvent de la « théorie », alors que les spécialistes de sociologie ou de sciences du langage ont tendance à privilégier les méthodes d'analyse de corpus. La distinction est parfaitement pertinente ; elle a néanmoins l'inconvénient de donner une extension considérable au terme « analyse du discours », qui se trouve dès lors recouvrir

2. On notera que c'est le titre de la principale revue du champ, fondée en 1999 par T. Van Dijk. Elle est publiée par Sage. Le dernier « reader » publié dans le domaine s'intitule « *The Discourse Studies Reader* » (Angermuller, Maingueneau et Wodak 2014). En 2005 K. Hylan a aussi publié un ouvrage au titre presque identique. En revanche, les ouvrages précédents de même type incluaient « Discourse analysis » dans leur titre.

une diversité considérable de courants de recherche. Pour ma part, (Maingueneau 1995, 2014), je suis tenté de restreindre le domaine de l'analyse du discours, qui est alors appréhendée comme une « discipline du discours » caractérisée par un point de vue spécifique sur le discours. Plus exactement, il me semble que le champ des recherches sur le discours est soumis à une double tension : d'une part entre disciplines du discours et courants (il y a de multiples courants d'analyse des conversations ou de rhétorique, par exemple), d'autre part entre une logique disciplinaire et une logique « territoriale » (Boutet et Maingueneau 2005) qui groupe les chercheurs de multiples champs autour d'un même objet socialement sensible : les usages du Web, la publicité, l'échec scolaire, le chômage, la vaccination, les partis politiques, etc.

Quelles que soient les solutions que l'on y apporte, ce type de problème ne me semble pas pouvoir être éludé aussi facilement qu'on ne le fait communément en disant « there are many different approaches to discourse analysis » (Gee 2005 : 5). Il faut prendre en compte les contraintes imposées par le fonctionnement de la recherche : la science est une activité sociale qui se réalise à travers des communautés de diverses natures, nécessaires à la légitimation des résultats et à leur stabilisation comme à la construction de l'identité et de la notoriété des chercheurs. C'est aussi une activité inscrite dans l'histoire, et à ce titre elle accorde une place essentielle à la tradition, sous la double modalité d'un certain nombre de présupposés épistémologiques qui font l'objet d'une transmission. En d'autres termes, il serait souhaitable que les spécialistes du discours appliquent davantage leurs concepts et leurs méthodes à leur propre champ d'activité.

2.2. Internet

En ce qui concerne les objets d'analyse, le défi le plus évident auquel sont confrontées aujourd'hui les études de discours, comme d'ailleurs l'ensemble des sciences humaines et sociales, c'est bien évidemment le développement d'internet et l'interpénétration croissante des diverses technologies de la communication, phénomènes eux-mêmes étroitement indissociable de la globalisation, dont ils sont l'un des moteurs. Qu'ils le veuillent ou non, les spécialistes du discours sont bien obligés de se confronter à cette nouvelle donne, d'adapter leurs concepts et leurs méthodes aux contraintes spécifiques de ces nouveaux objets. Les problématiques du discours se sont développées dans les années 1960, en Europe principalement autour du texte écrit, et aux USA principalement autour des interactions orales. C'est aussi une période dominée

par le développement de puissants réseaux de télévision à l'échelle de chaque nation. Il est normal que les présupposés et les concepts de ce nouveau champ de recherche aient été profondément marqués par cette conjoncture. Or, par une ironie de l'histoire, c'est au moment où les études de discours accèdent à une grande visibilité que se reconfigure l'univers dans lequel elles ont émergé : internet et la multimodalité généralisée subvertissent en effet cette distinction même entre écrit et oral et délogent la télévision de la position centrale qu'elle occupait, obligeant les chercheurs qui travaillent sur la communication à repenser l'ensemble de leurs catégories. Même les corpus écrits ou oraux traditionnels sont soumis à de nouvelles modalités.

Cette transformation concerne non seulement les objets d'analyse, mais aussi les conditions mêmes de la recherche. L'accès aux corpus se fait de plus en plus à travers des bases de données ; il en va de même pour les logiciels de traitement de ces données. Et que dire des archives mêmes ? Qu'en sera-t-il par exemple des corpus dans quelques décennies, lorsque l'immense majorité des énoncés pertinents aura transité par le web et que seule une part minimale aura pu être stockée ?

La puissance d'innovation d'internet est si grande qu'il est facile de se donner à peu de frais un certificat de modernité sans procéder à un «aggiornamento» conceptuel. On voit par exemple se développer des «humanités numériques» qui mobilisent les instruments mis à leur disposition par les nouvelles technologies, mais sans que cela, bien souvent, s'accompagne d'une mise à jour épistémologique. Sous les habits séduisants de la nouveauté on risque de faire perdurer des pratiques d'analyse qui ressortissent en fait à des techniques d'analyse de contenu. Ces dernières entendent en effet «accéder au sens d'un segment de texte en traversant sa structure linguistique» (Pêcheux 1969 : 4) ; ce précisément contre quoi s'étaient développées les problématiques d'analyse du discours.

Il faut le reconnaître, il est difficile d'évaluer jusqu'à quel point les nouvelles technologies mettent en cause les présupposés des études de discours. Le bon sens voudrait que l'on évite deux écueils symétriques. Le premier consiste à disqualifier comme obsolète tout ce qui s'est fait avant le développement de l'univers numérique. Pris dans le mouvement vertigineux de l'innovation, certains ne cessent, de manière plus ou moins performative, de mettre en évidence les nouvelles pratiques qui, selon eux, périssent irréversiblement les cadres de pensée antérieurs. On ne compte plus les essais qui disent «la fin de» telle ou telle catégorie que l'on pensait inamovible : le texte, le sujet, la lecture, le sens, l'État, la société, l'individu, l'actualité, le lien social... Mais il existe aussi

l'écueil symétrique, qui consiste à s'arc-bouter sur les présupposés auxquels sont accoutumés les analystes du discours, à postuler que d'une certaine façon tout a déjà été dit dès l'origine. On adopte ainsi une attitude proche de l'herméneutique religieuse qui consiste à chercher, par une lecture appropriée, dans des textes jugés fondateurs les réponses à des problèmes dont on peut douter qu'ils puissent être pensés à travers leurs catégories.

La bonne attitude se situe nécessairement entre ces deux extrêmes. D'un côté on ne saurait accorder un crédit absolu aux théoriciens du discours qui sont antérieurs au développement des nouvelles technologies, croire donc que les concepts seraient indéfiniment valides. Mais d'un autre côté il faut aussi se refuser à croire qu'internet disqualifie irrévocablement les présupposés théoriques antérieurs. Le problème est qu'il n'existe aucun consensus sur ces présupposés, aucun moyen assuré de dire si l'on se trouve ou non dans la continuité de tel ou tel penseur.

2.3. La question des corpus

Le troisième point que j'aimerais souligner est davantage lié à mes préoccupations personnelles. Comme je l'ai dit plus haut, au début de mon parcours en analyse du discours je me suis trouvé en marge du champ par le seul fait que je m'intéressais au discours religieux (circonstance aggravante, à un corpus du XVII^e siècle). Par la suite, j'ai élargi ma réflexion à un ensemble plus vaste, les « discours constituants » (Maingueneau et Cossutta 1995 ; Maingueneau 1999), profondément différents des types de textes qui fournissent la très grande majorité des corpus étudiés par les analystes du discours.

Le problème est que, quelque quarante ans plus tard, les choses ne semblent pas avoir fondamentalement changé. Le discours religieux, le discours philosophique, le discours littéraire, et plus largement ce qui relève de l'esthétique, sont très peu étudiés par les analystes du discours (il en va différemment pour la « théorie du discours » qui, elle, entretient des liens étroits avec la réflexion sur l'art, en particulier dans les études postcoloniales ou féministes). Certes, le discours scientifique est très étudié, mais c'est le plus souvent dans une perspective de linguistique textuelle, au sens large, de langue de spécialité ou de rhétorique contrastive où l'on compare des articles de différentes disciplines ou de différentes traditions intellectuelles ; en d'autres termes, ces travaux sont beaucoup plus orientés vers l'étude des propriétés des textes que vers le discours, l'intrication de contenus et de pratiques à travers lesquelles s'organisent des communautés.

Non seulement, la situation n'a pas fondamentalement changé par rapport aux années 1970, mais on peut même dire qu'en Europe elle s'est aggravée, avec la multiplication des travaux sur les médias et le web, d'une part, et la pénétration progressive des travaux sur la conversation menés aux États-Unis. Certes, ces problématiques interactionnistes ont considérablement enrichi notre appréhension du discours, mais elles ont aussi eu pour conséquence d'ériger implicitement en situation de référence l'oralité en face à face, d'instituer une « norme dialogique » (Paveau 2010) à l'aune de laquelle sont évaluées les autres pratiques discursives. Ce présupposé a pu lui-même s'appuyer sur ceux qui ont permis de fonder la linguistique du xx^e siècle, qui, pour s'écarter des approches philologiques, a fait de la primauté de l'oral un des piliers de sa démarche. Or, même s'ils intègrent un grand nombre de pratiques orales, les discours constituants sont communément perçus avant tout comme des ensembles de textes écrits qui, circonstance aggravante, semblent relativement détachés des conflits sociaux contemporains.

Outre le web, dont l'importance va croissant, les études de discours investissent massivement deux grands ensembles de données : les interactions conversationnelles et les corpus institutionnels de type politique, médiatique et scolaire au sens large. Les deux tendances se combinent d'ailleurs souvent, par exemple quand on étudie les interactions dans des contextes institutionnels (professeur-élève, médecin-patient...). Cela s'explique par la demande sociale, mais aussi par le fait que les analystes du discours ont tendance à s'intéresser à des textes dont la relation à la société semble immédiate, c'est-à-dire, dans les faits, à des productions verbales qui sont en général délaissées par les facultés de lettres. On voit ainsi perdurer les partages traditionnels qui distribuent l'étude des productions verbales en lectures herméneutiques de textes patrimoniaux réservées aux « humanités » et en textes pris en charge par les départements de sciences sociales : entretiens, articles de presse, tracts, documents administratifs...

Or, il me semble que c'est rester en deçà des pouvoirs de l'analyse du discours que de reconduire une division qui n'a pas de fondement épistémologique. Les ouvrages d'introduction à l'analyse du discours ne disent d'ailleurs jamais explicitement que les textes religieux ou littéraires, par exemple, ne relèvent pas de leur domaine de compétence, mais ils les excluent *pratiquement* à travers les problématiques qu'ils développent et les exemples qu'ils commentent. Certes, il est plus facile à un analyste du discours d'étudier des magazines que des traités de théologie ou des poèmes, mais plutôt que de choisir entre l'étude des « discours

constituants» et celle de Facebook ou des conversations, il serait plus pertinent de prendre acte du fait que dans l'univers du discours l'ensemble des aires de production sémiotique interagissent.

Il est indéniable qu'une appréhension du discours dans toute sa diversité a un coût en termes d'apprentissage pour les chercheurs, qui en général ne sont pas familiers de certains types de discours. Si les corpus politiques liés aux élections (tracts, programmes, débats médiatiques...), par exemple, sont tellement étudiés, c'est qu'ils présentent divers avantages pour les analystes. Non seulement, en s'appuyant sur une culture partagée, ils intéressent *a priori* un public large, ce qui va donner davantage d'audience à la recherche, mais encore ce sont des textes qui, élaborés par des locuteurs experts, sont passibles d'une approche de type stylistique ; en outre, ils peuvent être aisément mis en relation avec le contexte socio-historique de leur production par le simple fait qu'ils s'organisent autour de stratégies de positionnement dans un champ bien défini. En revanche, alors même que les conflits qui se réclament du religieux sont aujourd'hui au cœur des débats de société, tant sur le plan national qu'international, les travaux sur ce sujet issus de l'analyse du discours sont très rares. Les spécialistes de sciences politiques mettent en évidence les conflits sociaux qui sous-tendent le religieux, les historiens des religions parlent des contenus doctrinaux, les psychologues s'efforcent d'expliquer les processus de « radicalisation » des jeunes, mais le *discours* religieux dans la complexité de ses pratiques n'est que marginalement pris en compte.

La défiance de l'analyse du discours à l'égard de ce qui peut sembler ressortir aux corpus des facultés de lettres va bien au-delà des discours constituants. Elle s'étend à des problématiques connexes. Par exemple, le développement d'internet pose des questions d'une brûlante actualité sur la question de l'auctorialité ; pourtant, les travaux d'analyse du discours – même ceux qui s'appuient sur les théories de l'énonciation – ont largement ignoré cette problématique, sans doute parce qu'elle était traditionnellement gérée par les études littéraires ou philosophiques. C'est d'autant plus surprenant que cette question est profondément discursive : non seulement elle met en cause la coupure entre ce qui serait linguistique (l'énonciateur) et ce qui serait hors du langage (l'individu socialement définissable), mais encore elle noue étroitement les réflexions d'ordre linguistique avec des problématiques médiologiques et juridiques.

2.4. La globalisation

Le quatrième et dernier point que j'aimerais mentionner, ce sont les effets de la globalisation sur les études de discours. Cette globalisation concerne tous les champs du savoir, mais elle prend inévitablement un tour différent pour chacun. Dans les sciences exactes, par exemple, cela fait bien longtemps que l'espace national n'est plus pertinent. Mais en matière d'étude du discours, il en va différemment. Le développement des problématiques discursives s'est effectué dans les années 1960-1970 autour de trois pôles essentiellement – nord-américain, français, britannique – qui étaient des espaces intellectuels nationaux. Aujourd'hui le paysage a considérablement changé ; même si l'on parle par exemple d'analyse « française » du discours, cela ne désigne pas les chercheurs français, ni même francophones, mais des réseaux transnationaux qui regroupent des chercheurs partageant un certain nombre de présupposés et de méthodes.

C'est là une évolution dont il est difficile de mesurer les conséquences. Que se passe-t-il quand les chercheurs ne s'appuient plus sur les présupposés qu'impose une tradition scientifique localisée, enracinée dans une histoire, une tradition qui, au-delà de l'étude des productions verbales, imprègne de vastes secteurs du savoir ? Dorénavant, dans un même pays on voit coexister des courants issus de traditions nationales très diverses, ce qui peut provoquer aussi bien une ignorance réciproque qu'une hybridation plus ou moins consciente. Ceux qui se réclament des études de discours sont obligés, bon gré mal gré, de prendre position par rapport à l'extrême fragmentation qui en résulte. Ils sont partagés entre la tentation de s'attribuer le monopole du savoir (« seul le type d'analyse du discours que je pratique étudie véritablement le discours »), la tentation du relativisme (« tout le monde a raison ») ou encore à l'éclectisme (« il y a une part de vérité dans chacun »). Mais ce sont là des attitudes auxquelles personne, dans les faits, ne peut réellement se tenir.

Dès lors qu'on assiste au désancrage des présupposés épistémologiques à l'égard des traditions culturelles, sur quelles bases peut se structurer durablement un champ de recherche qui serait transnational ? Il est intéressant de noter que la globalisation des études de discours a suscité depuis quelques années un effort de réancrage dans des traditions culturelles à travers le *Journal of Multicultural Discourses* ; son directeur, Shi-xu, universitaire chinois, avance que les études de discours sont typiquement « occidentales » et plaide pour le développement de recherches qui non seulement se donneraient de nouveaux objets, ignorés par le « mainstream » des études de discours, mais le feraient avec

des présupposés épistémologiques différents. Pour lui, « the researcher should unlearn the universalist, monological and imperialist theoretical discourse, on one hand, and on the other, search for, study and re-interpret unfamiliar, foreign theoretical ideas » (Shi-Xu 2011 : 212).

Il est difficile d'évaluer si le projet de recréer des frontières épistémologiques qui soient fondées sur des aires culturelles a réellement un avenir ; on peut aussi considérer que ce n'est là qu'une revendication transitoire, une manière pour de nouveaux entrants dans le champ de marquer leur différence.

3. Conclusion

Dans la mesure où le champ des études de discours est relativement récent, qu'il ne peut pas remonter à un ou deux fondateur(s) reconnu(s), qu'il se situe au carrefour de multiples disciplines, il évolue sans cesse. On est bien obligé de s'interroger régulièrement sur son identité ou, plus trivialement, de se demander à quel titre les recherches que l'on mène à un moment donné en relèvent. En un demi siècle le monde a considérablement changé : ce qui devait constituer par la suite le champ des études de discours a émergé en différents endroits d'un monde qui était structuré par la guerre froide entre le bloc soviétique et le monde occidental, dans un monde d'oralité, d'écrit imprimé et de télévision.

Réfléchir ainsi sur l'évolution des études de discours, ce n'est pas seulement s'inscrire dans une tradition caractéristique des analystes du discours francophones qui – et ceci dès la fin des années 1970 (Guilhaumou et Maldidier 1979 ; Marandin 1979 ; Courtine et Marandin 1981 ; Pêcheux 1983) – ont opéré des retours critiques sur l'émergence et le développement de leur domaine. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de contester certains présupposés d'ordre épistémologique (les relations entre énonciation et subjectivité, le statut de l'interdiscours, la conception que l'on peut se faire d'une formation discursive, de la subjectivité ou du sens) ou certaines méthodes, mais de prendre acte de la transformation des conditions de sa propre parole. À moins de récuser ce qui légitime son entreprise, l'analyste du discours doit accepter que sa recherche soit aussi du discours, avec tout ce que cela implique.

Références bibliographiques

- Angermuller J. (2015), "Discourse Studies", in James D. Wright (ed.), *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, vol. 6, Oxford, Elsevier, p. 510-515.
- Angermuller J., Maingueneau D. & Wodak R. (dirs) (2014), *The Discourse Studies Reader. Main trends in Theory and Analysis*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Becher T. (1989), *Academic Tribes and Territories : Intellectual Enquiry and the Cultures of Discipline*, Milton Keynes, The Society for Research into Higher Education/Open University Press.
- Boutet J. & Maingueneau D. (2005), « Sociolinguistique et analyse du discours : façons de dire, façons de faire », *Langage et société* 114, p. 15-48.
- Chouliaraki L. & Fairclough N. (1999), *Discourse in Late Modernity: Rethinking Critical Discourse Analysis*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- Courtine J.-J. & Marandin J.-M. (1981), « Quel objet pour l'analyse du discours ? », dans B. Conein et al. (dirs), *Matérialités discursives*, Presses universitaires de Lille, p. 21-33.
- Edwards D. (2004), "Discursive psychology", in K. Fitch & R. Sanders (eds), *Handbook of Language and Social Interaction*, Mahwah, Lawrence Erlbaum, p. 257-273.
- Edwards D. & Potter J. (1992), *Discursive Psychology*, London, Sage.
- Fairclough N. (2003), *Analysing Discourse : Textual Analysis for Social Research*, London, Routledge.
- Guilhaumou J. & Maldidier D. (1979), « Courte critique pour une longue histoire », *Dialectiques* 26, p. 7-23.
- Gee J.-P. (2005), *An Introduction to Discourse Analysis. Theory and method*, New York/London, Routledge.
- Harris Z. S. (1952), "Discourse analysis", *Language* 28, p. 1-30.
- Hylan K. (2005), *Discourse Studies Reader*, London, Bloomsbury.
- Maingueneau D. (1976), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette.

- Maingueneau D. (1995), «Présentation», *Langages* 117, p. 5-12.
- Maingueneau D. (1999), «Analyzing self-constituting discourses», *Discourse studies* I (2), p. 175-200.
- Maingueneau D. (2014), *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin.
- Maingueneau D. & Cossutta F. (1995), «L'analyse des discours constituants», *Langages* 117, p. 112-125.
- Malidier D. (1969), *Analyse linguistique du vocabulaire politique de la guerre d'Algérie d'après six quotidiens parisiens*, thèse de doctorat de troisième cycle, université Paris X-Nanterre.
- Marandin J.-M. (1979), «Problèmes d'analyse du discours. Essai de description du discours français sur la Chine», *Langages* 55, p. 17-88.
- Paveau M.-A. (2010), «La norme dialogique. Propositions critiques en philosophie du discours», *Semen* 29. En ligne : <http://semen.revues.org/8793>
- Pêcheux M. (1969), *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.
- Pêcheux M. (1983), «Analyse du discours : trois époques», dans Malidier D. (dir.), *L'inquiétude du discours*, Paris, Éditions des Cendres, p. 295-302.
- Shi-Xu (2011), «Open up discourse theoretical frontiers», *Journal of Multicultural Discourses* 6-3, p. 211-213.
- Wodak R. & Meyer M. (eds) (2001), *Methods of Critical Discourse Analysis*, Los Angeles/London, Sage.
- Van Dijk T. (2008), *Discourse and Power*, Houndsmills, Palgrave.